Europe, Irak, mondialisation : l'Assemblée prend position

La délégation

en faveur de la Constitution européenne

En 2003 année marquante pour la délégation pour l'Union européenne, deux de ses membres, Pierre Lequiller et Jacques Floch, ont représenté l'Assemblée au sein de la Convention sur l'avenir de l'Europe. Cette participation a été retracée dans un rapport d'information publié en juillet : « La Constitution européenne : le pari gagné de la Convention sur l'avenir de l'Europe ». La délégation a également organisé de nombreuses auditions et des réunions communes avec les commissions des affaires européennes des pays membres ou adhérents de l'Union avant de suivre les travaux de la Conférence

intergouvernementale ouverte à Rome le 4 octobre, avec le souci constant que celle-ci ne « détricote » pas le texte de la Convention. La délégation a enfin émis un avis favorable au traité relatif à l'adhésion à l'Union de dix nouveaux pays qui a été ratifié à la quasi-unanimité par l'Assemblée le 26 novembre. Le 3 décembre, les délégations parlementaires des dix nouveaux pays membres ont assisté à la séance de questions réservées à des thèmes européens, mise en place depuis le début de l'année le premier

mercredi de chaque mois.





L'Assemblée nationale et le Bundestag :

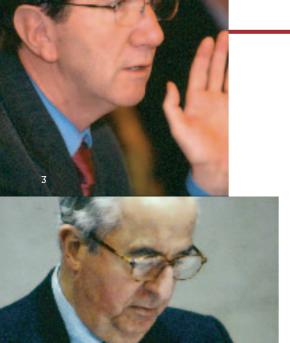
agir ensemble

La coopération parlementaire franco-allemande a connu en 2003 un nouvel élan, concrétisé par une initiative spectaculaire : le 22 janvier, à l'occasion du 40° anniversaire du Traité de l'Elysée, l'Assemblée nationale et le Bundestag ont tenu séance commune à Versailles sous la double présidence de Jean-Louis Debré et de Wolfgang Thierse.

Le 25 février à Stuttgart, la délégation de l'Assemblée pour l'Union européenne et la commission des affaires de l'Union européenne du Bundestag ont adopté une déclaration sur l'avenir de l'Europe. Ces deux instances ont ensuite rencontré à Varsovie le 16 juin la commission de l'intégration européenne de la Diète polonaise dans le cadre du « Triangle de

Weimar ». Enfin une mission d'information commune de l'Assemblée et du Bundestag a été créée sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Co-présidée par Yves Bur et par Andreas Schockenhof, elle se réunit deux fois par mois, en France puis en Allemagne jusqu'en juin 2004, date à laquelle elle remettra son rapport.

F 54



- I• Pierre Lequiller, président de la délégation pour l'Union européenne, lors d'une audition de Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères
- 2• Séance commune à Versailles sous la double présidence de Jean-Louis Debré et de Wolfgang Thierse
- 3• Guy Tessier, président de la commission de la défense
- 4• Edouard Balladur, président de la commission des affaires étrangères



L'avenir de notre Défense

en débat et en actes

Six mois après l'audition du commissaire pour les affaires irakiennes à la commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations-Unies, commune à la commission de la défense et celle des affaires étrangères, la première université d'été de la défense, qui s'est tenue les 8 et 9 septembre, à l'initiative du Président Guy Teissier, a amené parlementaires, responsables militaires et industriels à s'interroger sur le nouvel environnement stratégique et l'Europe de la

défense ainsi que sur le rôle du Parlement. Particulièrement attentive à l'engagement de nos troupes sous commandement national (Côte d'Ivoire, République Centrafricaine) ou multinational (Balkans, Afghanistan...), la commission a auditionné à plusieurs reprises le ministre de la défense et le chef d'état-major des armées. Une délégation de la Commission s'est rendue en février en Macédoine, lors de la mise en place de la première opération militaire de l'Union européenne, et au sein du dispositif Licorne, en Côte d'Ivoire, en juillet.

L'élargissement de l'Union européenne,

l'Irak et la mondialisation devant la commission

La commission des affaires étrangères a consacré nombre de ses travaux de 2003 à l'élargissement de l'Union en débattant du fonctionnement de la future Europe des 25 et de la relance du dialogue avec les pays de la rive sud de la Méditerranée. Le ministre des affaires étrangères s'est rendu de façon quasi hebdomadaire devant la commission, - ainsi que de nombreuses personnalités dont l'ambassadeur du Royaume-Uni - pour rendre compte de la crise irakienne qui a fait l'objet d'un débat, le 26 février, après une déclaration du

Gouvernement. Les questions économiques, et singulièrement la mondialisation et les négociations de l'OMC, n'ont pas été négligées. D'initiative parlementaire, un débat a été organisé le 9 octobre sur les suites du sommet de Cancun, au retour de la délégation de députés qui avait accompagné le ministre délégué au commerce extérieur et le ministre de l'agriculture. La mission d'information de Renaud Donnedieu de Vabres, présidée par Edouard Balladur, a enfin remis le 10 décembre son rapport « pour une mondialisation équitable ».